PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU POUR LES STATIONS DE LAVAGE PAR NIVEAU DE GRAVITÉ

Les restrictions sont fixées par l'**arrêté cadre départemental**.
Retrouvez toutes les informations sur **herault.gouv.fr / actions de l'État / eau / sécheresse.**

NIVEAU VIGILANCE

AUTORISÉ

Portiques, tunnels et autres systèmes sans recyclage d'eau

AUTORISÉ

Pistes équipées de haute pression

AUTORISÉ

Portiques avec 70% de recyclage d'eau

NIVEAU ALERTE

AUTORISÉ
entre 8h et 14h

Portiques, tunnels et autres systèmes sans recyclage d'eau

AUTORISÉ

Pistes équipées de haute pression

AUTORISÉ

Portiques avec 70% de recyclage d'eau

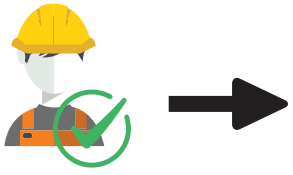

Les professionnels peuvent ne pas être concernés par ces restrictions :
Exception pour les nettoyages de véhicules professionnels pour impératif sanitaire ou réglementaire ou technique (exemple : nettoyage des cuves et bennes de machines à vendanger et de transport alimentaire, nettoyage des cuves et réservoirs de pulvérisateurs de produits phytosanitaires, carrosserie limitée aux nécessités réglementaires, camions poubelle, cuves de balayeuses, cuve d'hydrocureuses...)

© : freepick

PRÉFET
DE L'HÉRAULT
Liberté
Égalité
Fraternité

MESURES DE RESTRICTION DES USAGES DE L'EAU POUR LES STATIONS DE LAVAGE PAR NIVEAU DE GRAVITÉ

Les restrictions sont fixées par l'**arrêté cadre départemental**.
Retrouvez toutes les informations sur **herault.gouv.fr / actions de l'État / eau / sécheresse.**

NIVEAU ALERTE RENFORCÉE

Portiques, tunnels et autres systèmes sans recyclage d'eau

Pistes équipées de haute pression

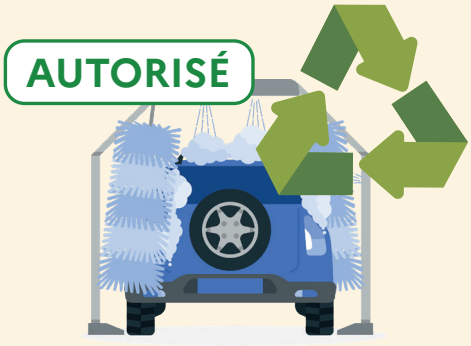

Portiques avec 70% de recyclage d'eau

NIVEAU CRISE

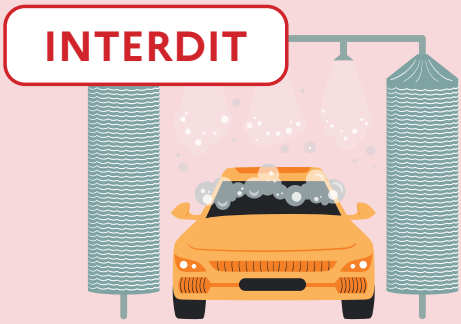

Portiques, tunnels et autres systèmes sans recyclage d'eau

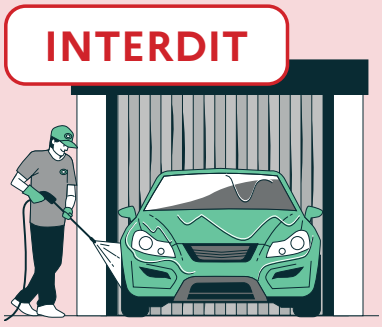

Pistes équipées de haute pression

Portiques avec 70% de recyclage d'eau

Les professionnels peuvent ne pas être concernés par ces restrictions :
Exception pour les nettoyages de véhicules professionnels pour impératif sanitaire ou réglementaire ou technique (exemple : nettoyage des cuves et bennes de machines à vendanger et de transport alimentaire, nettoyage des cuves et réservoirs de pulvérisateurs de produits phytosanitaires, carrosserie limitée aux nécessités réglementaires, camions poubelle, cuves de balayeuses, cuve d'hydrocureuses...)

© : freepick